

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7237**

concernant l'émission des attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** la *Politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts* adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** la liste comportant le nom des personnes ayant complété les exigences des programmes courts et l'attestation du registraire à cet effet;

**ATTENDU** la recommandation favorable à l'émission d'attestations d'études formulée par la résolution 413-CE-3339 de la commission des études du 29 février 2024;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ÉMETTRE** les attestations d'études aux personnes qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7238**

concernant la nomination de membres au comité d'éthique de la recherche (CER)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** que l'article 6 de *la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* prévoit que les membres du CER sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable, sauf la personne étudiante qui est nommée pour un (1) an;

**ATTENDU** l'article 2 de l'Avis qui prévoit l'exigence minimale de composition du comité d'éthique de la recherche désigné par le MSSS;

**ATTENDU** que monsieur Clément Chion (2023-11-28), madame Marcella Ferrada-Videla (2023-12-31) et madame Geneviève Parent (2023-10-31) ont informé le secrétariat du CER qu'ils ne seraient pas en mesure de poursuivre leur mandat au sein du CER à titre de membre connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche;

**ATTENDU** les formulaires de mise en candidature reçus au Secrétariat général;

**ATTENDU** la résolution de l'AGE-UQO;

**ATTENDU** la résolution du comité d'éthique et de la recherche;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les deux personnes suivantes au comité d'éthique de la recherche (CER), à titre de membre connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche pour un mandat de trois (3) ans, soit du 19 mars 2024 au 18 mars 2027 :

- Madame Geneviève Piché
- Madame Anna Margulis

**DE NOMMER** la personne suivante à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat pour un mandat d'un (1) an, soit du 19 mars 2024 au 18 mars 2025 :

- Madame Audrey Bujold

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7239**

concernant la nomination d'un représentant intersyndical en santé et en sécurité

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** le régime intérimaire de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*;

**ATTENDU** l'obligation d'introduire le rôle de représentant comme prévu à l'article 87 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*;

**ATTENDU** la recommandation du Syndicat des personnes chargées de cours de l'UQO;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Romain Vanhooren, chargé de cours, à titre de représentant intersyndical à Gatineau pour un mandat de deux ans débutant le 19 avril 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **RÉSOLUTION 468-CA-7240**

concernant l'octroi d'un contrat pour l'ajout de gicleurs dans les ailes C et E du pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 20 décembre 2023 et le 7 février 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise DLS Construction est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat pour l'ajout de gicleurs dans les ailes C et E du pavillon Alexandre-Taché à l'entreprise DLS Construction au montant d'un million deux cent soixante-six mille dollars (1 266 000 \$) avant taxes;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7241**

concernant l'octroi d'un contrat de construction pour la rénovation des blocs sanitaires du secteur C au pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 12 février 2024 et le 6 mars 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise 6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ) est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de construction pour des travaux de rénovation pour les blocs sanitaires du secteur C au pavillon Alexandre-Taché au montant de cinq cent vingt-trois mille huit cent soixante-quinze dollars (523 875 \$) avant taxes à l'entreprise 6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ);

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7242**

concernant l'octroi d'un contrat de service d'entretien ménager d'immeubles pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault ainsi que pour les résidences et les maisons de ville

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 30 janvier 2024 et le 29 février 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise Menagez-vous Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de service d'entretien ménager d'immeubles pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault ainsi que pour les résidences et les maisons de ville au montant de deux millions deux cent sept mille cinq cent soixante et onze dollars (2 207 571 \$) avant taxes, pour une durée de trente-six (36) mois à l'entreprise Menagez-vous Inc.;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7243**

concernant l'octroi d'un contrat pour le remplacement d'appareils d'éclairage au pavillon Lucien-Brault

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 31 janvier 2024 et le 27 février 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise 8585750 Canada Ltée est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de remplacement d'appareils d'éclairage au pavillon Lucien-Brault au montant de cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars (598 000 \$) avant taxes à l'entreprise 8585750 Canada Ltée;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7244**

concernant l'appui à la demande de subvention de l'UQO au Programme d'aide aux nouvelles mobilités du ministère des Transports et de la Mobilité durable

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration du plan d'action de développement durable 2021-2024 de l'UQO (résolution 442-CA-6836);

**ATTENDU** le mandat du Bureau de développement durable qui prévoit notamment de mettre en place diverses initiatives concrètes en matière de développement durable aux divers campus de l'UQO et soumettre des demandes de subventions auprès de divers organismes afin de nous permettre de réaliser des actions environnementales de plus grande envergure en cohérence avec le plan d'action de développement durable 2021-2024 de l'UQO;

**ATTENDU** la réalisation, en 2019-2020, d'un Plan de gestion des déplacements de l'UQO en collaboration avec MOBI-O, le centre de gestion des déplacements de la région de l'Outaouais, comprenant un diagnostic et des propositions d'actions;

**ATTENDU** la recommandation du comité institutionnel de développement durable (CIDD) à prioriser des actions en matière de mobilité durable selon les recommandations du Plan de gestion des déplacements de l'UQO qui inclut la mise en place d'un système de vélos en libre-service;

**ATTENDU** l'obtention d'une première aide financière de 46 500 \$ à la suite de l'appel de projets 2023-2024 du Programme d'aide aux nouvelles mobilités (NOMO) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (résolution 455-CA-7047);

**ATTENDU** l'appel de projets 2024-2025 du Programme d'aide aux nouvelles mobilités (NOMO) du ministère des Transports et de la Mobilité durable, qui permet aux organismes publics de déposer à nouveau un projet afin de bénéficier d'une aide financière pour mettre sur pied les mesures prévues dans un plan de gestion des déplacements;

**ATTENDU** que l'UQO, par l'entremise du Bureau de développement durable, priorise la mise en place du projet soumis au Programme d'aide aux nouvelles mobilités;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPUYER** le projet de l'UQO déposé au volet 2 *Plan de gestion des déplacements* du Programme d'aide aux nouvelles mobilités :

- Implantation de mesures prévues dans un plan de gestion des déplacements (sous-volet 2.2);

**DE MANDATER** la rectrice pour signer tout engagement relatif à ces projets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7245**

concernant la modification à la *Politique de désignation des lieux*

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** la résolution 399-CA-6053 relative à l'adoption de la *Politique de désignation des lieux* par le conseil d'administration, le 27 février 2017;

**ATTENDU** l'importance d'établir des balises quant au montant et à la durée des désignations des différents types de lieux des campus de l'Université;

**ATTENDU** les discussions en comité plénier du conseil d'administration en mai 2021;

**ATTENDU** qu'il a été proposé de déterminer des orientations et les balises afin de travailler de concert avec la Fondation de l'UQO pour mobiliser des donateurs, mais aussi leur souligner la reconnaissance de l'Université;

**ATTENDU** que des principes ont été évoqués à titre de guides, dont notamment le respect de la liberté académique des professeur·es ainsi que le respect de l'histoire de l'UQO;

**ATTENDU** que de nouveaux dossiers sont soumis au comité de toponymie;

**ATTENDU** que la *Politique de désignation des lieux* doit être modifiée afin de tenir compte des orientations prises par le comité plénier et appliquées par le comité de toponymie;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Diane Richard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications à la *Politique de désignation des lieux*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7246**

concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste de directrice ou de directeur du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire pour le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe a été fait le 19 décembre 2023 sur les plateformes de l'UQO ainsi que sur divers sites externes ont été effectués;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Beauséjour appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** madame Julie Bergeron à titre de directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024;

**D'AFFECTER** madame Julie Bergeron à titre de directrice du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Julie Bergeron.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7247**

concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur de la Direction des affaires internationales

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'ajout du poste de directrice ou de directeur de la Direction des affaires internationales pour le Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe a été fait le 13 décembre 2023 sur les plateformes de l'UQO ainsi que sur divers sites externes ont été effectués;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Beauséjour, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Tom Tunney à titre de directeur de la Direction des affaires internationales à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 15 avril 2024;

**D'AFFECTER** monsieur Tom Tunney à titre de directeur de la Direction des affaires internationales;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Tom Tunney.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7248**

concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur du Service de la bibliothèque

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** la vacance du poste de directrice ou de directeur du Service de la bibliothèque pour le Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe a été fait le 13 décembre 2023 sur les plateformes de l'UQO ainsi que sur divers sites externes ont été effectués;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Vincent Beauséjour, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur David Fournier-Viger à titre de directeur du Service de la bibliothèque à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 25 mars 2024;

**D'AFFECTER** monsieur David Fournier-Viger à titre de directeur du Service de la bibliothèque;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur David Fournier-Viger.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**Résolution sous embargo jusqu'au dévoilement de la désignation de parrainage**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7249**

concernant une recommandation de désignation de parrainage

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**Résolution sous embargo jusqu'au dévoilement du nom du récipiendaire par l'UQO**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7250**

concernant une recommandation à l'Assemblée des gouverneurs relativement à l'attribution d'un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'UQO

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**Résolution sous embargo jusqu'au dévoilement du nom du récipiendaire par l'UQO**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7251**

concernant une recommandation à l'Assemblée des gouverneurs relativement à l'attribution d'un doctorat honoris causa de l'Université du Québec sous l'égide de l'UQO

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7252**

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2023-2024

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** le plan des effectifs au 19 mars 2024;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par madame Murielle Laberge,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications au plan des effectifs pour l'année 2023-2024, tel que déposé en annexe 1, comprenant les modifications suivantes :

Au 17 janvier 2024 :

1. Reclassification d'un (1) poste bureau du personnel de soutien d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études (B0185) pour un (1) poste technique du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en administration – gestion départementale au Département des sciences naturelles à Ripon.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7253**

concernant l'augmentation du budget des investissements et octroi d'un contrat pour le remplacement du système de ventilation #3 du gymnase au pavillon Lucien-Brault

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le processus de révision budgétaire du coût du projet;

**ATTENDU** la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 31 janvier 2024 et le 23 février 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise *Les entreprises S.A.F. Combustion chauffage climatisation Inc.* est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Adel El Zaïm, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'augmentation du budget du projet pour le remplacement du système de ventilation #3 du gymnase au pavillon Alexandre-Taché au montant de six cent vingt-cinq mille dollars (625 000 \$), après le retour de taxes et incluant les honoraires professionnels;

**D'OCTROYER** le contrat de remplacement du système de ventilation #3 du gymnase au pavillon Lucien-Brault au montant de quatre cent cinquante-neuf mille dollars (459 000 \$) avant taxes à l'entreprise *Les entreprises S.A.F. Combustion chauffage climatisation Inc.*;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7254**

concernant l'augmentation du budget des investissements et octroi d'un contrat pour le remplacement des pompes d'eau mitigée au pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le processus de révision budgétaire du coût du projet;

**ATTENDU** la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 23 janvier 2024 et le 28 février 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise Barette Bernard-Énerflamme Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sarah Hatoum,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'augmentation du budget du projet pour le remplacement des pompes d'eau mitigée au pavillon Alexandre-Taché au montant de quatre cent cinquante-cinq mille dollars (455 000 \$), après le retour de taxes et incluant les honoraires professionnels;

**D'OCTROYER** le contrat pour le remplacement des pompes d'eau mitigée au pavillon Alexandre-Taché pour un montant de trois cent trente-huit mille sept cents dollars (338 700 \$) avant taxes à l'entreprise Barette Bernard-Énerflamme Inc.;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7255**

concernant l'augmentation du budget des investissements et octroi d'un contrat de construction pour la rénovation de la cafétéria et de l'atrium au pavillon Alexandre-Taché

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le processus de révision budgétaire du coût du projet;

**ATTENDU** la présentation et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SEAO entre le 20 février 2024 et le 8 mars 2024;

**ATTENDU** le rapport du processus d'appel d'offres concernant l'analyse des soumissions;

**ATTENDU** que l'entreprise D.L.S. Construction Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Diane Richard, appuyée par monsieur Vincent Beauséjour,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'augmentation du budget du projet pour la rénovation de la cafétéria et de l'atrium au pavillon Alexandre-Taché au montant de six cent vingt-cinq mille dollars (625 000 \$), après le retour de taxes et incluant les honoraires professionnels;

**D'OCTROYER** le contrat de construction pour des travaux de rénovation de la cafétéria et de l'atrium au pavillon Alexandre-Taché au montant de quatre cent dix-neuf mille six cents dollars (419 600 \$) avant taxes à l'entreprise D.L.S. Construction Inc.;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7256**

concernant l'octroi d'un contrat en gestion de projet pour la construction de résidences à Gatineau

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'offre de services en gestion de projet reçu du bureau de projets de l'Université du Québec;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Martineau, appuyée par monsieur Kamel Adi,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de gestion de projet pour la construction de résidences à Gatineau à l'Université du Québec;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7257**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de droit

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Droit »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 19 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DD-016-0068 de la 16<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale de droit tenue le 21 février 2024 recommandant l'embauche de monsieur Charles Breton-Demeule;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Charles Breton-Demeule;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Charles Breton-Demeule à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « Droit » au Département de droit, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE RENDRE** l'octroi de la permanence à monsieur Charles Breton-Demeule à titre de professeur régulier au Département de droit, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de monsieur Charles Breton-Demeule.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7258**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de droit

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Droit »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 19 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DD-016-0068 de la 16<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale de droit tenue le 21 février 2024 recommandant l'embauche de monsieur Marc-Antoine Picotte;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Marc-Antoine Picotte;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Marc-Antoine Picotte à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « Droit » au Département de droit, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE RENDRE** l'octroi de la permanence à monsieur Marc-Antoine Picotte à titre de professeur régulier au Département de droit, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de monsieur Marc-Antoine Picotte.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7259**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de droit

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Droit »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 19 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DD-016-0068 de la 16<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale de droit tenue le 21 février 2024 recommandant l'embauche de monsieur Ledy Rivas Zannou;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Ledy Rivas Zannou;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Ledy Rivas Zannou à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « Droit » au Département de droit, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE RENDRE** l'octroi de la permanence à monsieur Ledy Rivas Zannou à titre de professeur régulier au Département de droit, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de monsieur Ledy Rivas Zannou.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7260**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Didactique des sciences et technologie »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 5 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-267-2049 de la 267<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 14 février 2024 recommandant l'embauche de madame Geneviève Allaire-Duquette;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Geneviève Allaire-Duquette;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Geneviève Allaire-Duquette à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Didactique des sciences et technologie » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Saint-Jérôme, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Allaire-Duquette.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7261**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 5 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-267-2050 de la 267<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 14 février 2024 recommandant l'embauche de madame Mélanie Dutemple;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Mélanie Dutemple;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Mélanie Dutemple à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Gatineau, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de madame Mélanie Dutemple.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7262**

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur·e régulier·e dans le secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique »;

**ATTENDU** le rapport du comité de sélection en date du 5 février 2024;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-267-2048 de la 267<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation tenue le 14 février 2024 recommandant l'embauche de madame Noémia Ruberto;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Noémia Ruberto;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

**ATTENDU** le formulaire d'autorisation de diffusion du curriculum vitae;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** madame Noémia Ruberto à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Saint-Jérôme, pour un premier contrat débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et se terminant le 30 avril 2026;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite pour procéder à l'embauche de madame Noémia Ruberto.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7263**

concernant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** la résolution 392-CE-2488 de la commission des études du 10 mars 2022 approuvant le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

**ATTENDU** le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

**ATTENDU** les résolutions CP2C-STI61-01 et CP2C-STI61-01 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information adoptant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

**ATTENDU** les résolutions INF3414, INF3415, INF3502 et INF3503 de l'assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les nouveaux descriptifs de cours et les triptyques de modification de cours;

**ATTENDU** la résolution 154-SCE-349 de la sous-commission des études du 6 février 2024 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

**ATTENDU** la résolution 413-CE-3345 de la commission des études du 29 février 2024 approuvant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641);

**ATTENDU** les explications de monsieur Vincent Beauséjour, vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par monsieur Alexandre Mathieu,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification de l'intitulé du programme de maîtrise en sciences et technologies de l'information (1642, 1643) pour maîtrise en informatique, et ce, à compter du trimestre d'automne 2025;

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7263**

concernant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**D'APPROUVER** la modification des conditions d'admission des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information : la maîtrise en sciences et technologies de l'information, profils mémoire (1642) et professionnel (1643), et le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences et technologies de l'information (1641), et ce, à compter du trimestre d'automne 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 468-CA-7264**

concernant la nomination d'un membre au comité d'audit

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 81 et 82 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition et le mandat du comité d'audit externe;

**ATTENDU** la vacance du poste occupé par madame Samantha Villeneuve suite à sa perte de qualité à siéger, le 20 décembre 2023;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par madame Diane Richard,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Alexandre Mathieu, membre du comité d'audit externe de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2023-2024 pour la durée non écoulée du mandat du membre sortant, soit jusqu'au 25 septembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 468-CA-7265**

concernant l'adoption du renouvellement de la Convention collective de travail entre l'UQO et le Syndicat du personnel de soutien de l'UQO

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 18 mars 2024 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** le *Règlement général 6 : Ressources humaines* de l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'échéance de la convention collective du Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais (SPSUQO) survenue le 30 avril 2023;

**ATTENDU** que l'Assemblée générale extraordinaire du Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais (SPSUQO), tenue le 30 janvier 2024, s'est conclue par un vote favorable des membres en vue de l'adoption du renouvellement de leur convention collective;

**ATTENDU** l'entente de principe signée le 4 mars 2024 entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais (SPSUQO);

**ATTENDU** le projet de convention collective reflétant ladite entente;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance.

Sur proposition de monsieur Adel El Zaïm, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le renouvellement de la convention collective de travail intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais (SPSUQO) pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2028;

**DE MANDATER** la rectrice pour signer ladite convention collective pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale